

RCS : FOIX Code greffe : 0901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de FOIX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00291 Numéro SIREN : 842 470 387 Nom ou dénomination : A.D.S. ARIEGE DEPANN'STORES

Ce dépôt a été enregistré le 28/10/2020 sous le numéro de dépôt B2020/001975

Date : 28/10/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/001975**
n° de gestion : **2018B00291**
n° SIREN : **842 470 387 RCS Foix**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Foix certifie avoir procédé le 28/10/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

A.D.S. ARIEGE DEPANN'STORES - Sté par actions simplifiée
2 Chemin des Périès 09000 GANAC France

date de clôture : **31/12/2019**

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
DCA

Pièce : Documents comptables prévus par la législation en vigueur



AB|G-0901/T-DEPOT-
ACTE/I-160816

BILAN

Actif				
Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Actif immobilisé				
Stocks de matières premières, approvisionnements, en cours de production				
Stock de marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	2 724		2 724	
Autres créances	1 705		1 705	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	12 185		12 185	
Charges constatées d'avance	2 351		2 351	
Actif circulant	18 966		18 966	
TOTAL GÉNÉRAL	18 966		18 966	

Passif		
Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel	1 000	
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	7 274	
Provisions réglementées		
Capitaux propres	8 274	
Provisions pour risques et charges		
Autres emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	7 067	
Autres dettes	3 624	
Produits constatés d'avance		
Dettes	10 691	
TOTAL GÉNÉRAL	18 966	

COMPTES DE RESULTAT

Rubriques	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services		29 994	
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits			
Produits d'exploitation		29 994	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variations de stock de (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		15 026	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres charges externes		7 694	
Impôts, taxes et versements assimilés			
Rémunération du personnel			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements			
Dotations aux provisions			
Autres charges		0	
Charges d'exploitation		22 720	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		7 274	
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
Charges financières			
Charges exceptionnelles			
Impôts sur les bénéfices			
BÉNÉFICE OU PERTE		7 274	

ANNEXE

CAPITAL SOCIAL

Composition du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créées pendant l'exercice	Remboursées pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur nominale
1- Actions ordinaires		1000		1000	1
2- Actions amorties					
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)					
4- Actions préférentielles					
5- Parts sociales					
6- Certificats d'investissements					
TOTAL					

Parts des bénéficiaires (ou des fondateurs)

Catégories	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
1- Actions ordinaires	1000	1	1000
2- Actions amorties			
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)			
4- Actions préférentielles			
5- Parts sociales			
6- Certificats d'investissements			

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus / sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire / dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions	** ans
Agencements et aménagements des constructions	** ans
Installations techniques	** ans
Matériels et outillage industriels	** ans
....	** ans

b) Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée

c) Titres de placements

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur prix d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur achat. En cas de cession de titres de même nature, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée

Les valeurs mobilières ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice
- pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

d) Stocks

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués ont été évalués à leur coût de production. Les charges fixes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks (et en cours) ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Les opérations à long terme ont été évaluées en tenant compte de l'avancement des travaux (et en excluant les frais financiers).

Les pertes potentielles sur les contrats à long terme déficitaires ont été provisionnées pour leur totalité.

e) Provisions réglementées

Outre les provisions réglementées constituées conformément aux dispositions de la législation fiscale et les provisions pour dépréciation des postes d'actifs présentées dans les notes afférentes à ces postes, il a notamment été constitué, au cours de l'exercice, une provision de € destinée à et déterminée.....

La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les charges et produits exceptionnels pour les provisions...../d'exploitation pour les provisions...../financiers pour les provisions.....

f) Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Rubriques	Charges	Produits
TOTAL		

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS

Immobilisations

Rubriques	Montant début exercice	AugmentationsDotations	DiminutionsReprises	Montant fin exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL				

Amortissements

Rubriques	Montant début exercice	AugmentationsDotations	DiminutionsReprises	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL				

ADS ARIEGE DEPANN'STORES

Société par Actions Simplifiées

Au Capital de 1.000 Euros

Siège Social : 2 Chemin des Periès

09000 GANAC

842 470 387 RCS FOIX

**PROCES VERBAL DES DELIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 30 JUIN 2020**

Le trente juin deux mille vingt, à 18 heures, les associés de la société ADS ARIEGE DEPANN'STORES se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Sont présents :

- DUBOIS Stéphane

Détenteur de cinq cent cinquante actions

Cl.....550 actions

- MARTINEZ Marianne

Détentrice de quatre cent cinquante actions

Cl.....450 actions

Soit la totalité des associés titulaires des 1.000 actions émises par la Société.

L'assemblée est présidée par Monsieur DUBOIS Stéphane, en sa qualité de Président de la Société.

En conséquence l'Assemblée Générale, réunissant la totalité du capital, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'assemblée dépose sur le bureau et met à disposition de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2019,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport spécial du Président sur les conventions,
- un exemplaire des statuts de la société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été tenus à la disposition des associés au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code du Commerce, et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social, clos le 31 décembre 2019 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président et le rapport spécial du Président sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans les comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de 7.274 euros de la manière suivante :

- en réserve légale pour 100,00 euros,
- le solde soit 7.174,00 euros en autres réserves.

L'assemblée Générale prend acte qu'il n'y a eu aucun dividendes distribués au cours des trois dernières années puisqu'il s'agit du premier exercice de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée Générale, après avoir entendue la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code du Commerce, et statué sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RÉSOLUTION

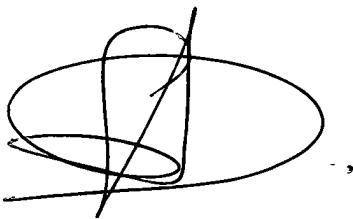
L'assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes les formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

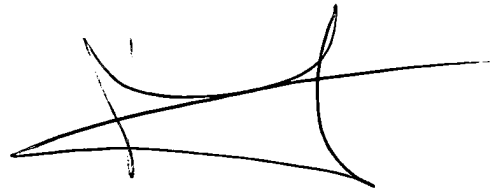
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par Le Président et les associés.

Le Président et associé,
DUBOIS Stéphane

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' with a vertical line through it, and a horizontal line at the bottom.

L'associée,
MARTINEZ Marianne

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'M' with a horizontal line extending to the right.